

Un Topinambou au Comptoir suisse

Autor(en): **Bonard, S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **32 (1944)**

Heft 669

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265266>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un Topinambou au Comptoir Suisse

Nous avons pu atteindre l'envoyé spécial des Topinambous venu des antipodes, par des voies sur lesquelles nous ne saurions donner des précisions, visiter le Comptoir suisse, dont la renommée a depuis longtemps franchi nos frontières et à même atteint ce lointain pays. Nous voulions demander à notre éminent confrère ses impressions sur la grande foire lausannoise, mais c'est nous qui avons été interviewés !

— Dites-moi, a demandé ce visiteur, pourquoi les panneaux qui magnifient le travail, à l'entrée du Comptoir et dans la grande halle, ne représentent que des hommes ? Il nous paraît que les femmes ne manquent pas dans votre pays et que, comme partout ailleurs, elles travaillent fort et ferme. Il me paraît qu'elles jouent un rôle primordial dans ce Comptoir que je viens de visiter pour la première fois. Tout d'abord on me visiteuses. Il y en a partout, dans les jardins, devant la pompe à purin et les échelles à coulisses, dans les caves comme devant les appareils ménagers ; elles sont d'une angélique patience dans les stands où elles répètent sans se lasser les mêmes explications à des gens qui écoutent mal ou pas du tout et feignent de ne pas entendre les propos inévitables de passants qui se croient malins ; elles sont innombrables, je pense, à avoir contribué, par leur travail tant cérébral que manuel, à la confection des objets, des produits exposés, à la venue de ces magnifiques légumes et de ces fruits parfaits. Le travail féminin est sans doute considérable dans les cuisines, dans le restaurant, où s'affairaient les serveuses, les plongieuses, les épicheuses, avec ou sans appareils. Les femmes figurent en bonne place au Salon de Lausanne où leur talent s'affirme.

Pourquoi alors vos panneaux ne reproduisent-ils que des hommes ? Des hommes aux champs, à l'atelier. Les belles vacances, dit l'un d'eux, créent du travail. Mais ces vacances, payées ou gratuites, ne sont que pour les hommes. Il est vrai que l'on entend dire, en Suisse : « Ma femme ne fait rien, elle fait le ménage » ; elle n'a donc pas besoin de vacances.

— Je dois vous dire, cher étranger... — Mais ce qui m'a le plus surpris, c'est le panneau de la paroi occidentale de la grande halle. L'avez-vous vu ?

— Non. Que présente-t-il de spécial ? Fait-il l'éloge de la femme, de la travailleuse, de la mère de famille, de la ménagère, de la paysanne qui a gagné la bataille des champs ?

— Eclairiez votre lanterne, chère consœur, et lisez ce texte : « Le foyer repose sur le travail de l'homme ». Parfaitement, la femme ne fait rien, elle fait le ménage. Et cette ménagère, là-haut, ne fait pas même son ménage ; elle est mollement assise, un nourrisson sur les genoux, et autour d'elle, six hommes, des adultes, reviennent du travail ou devisent. Dans cet étrange foyer, une femme, la mère. Qui prépare les repas et les accommode ? Qui fait la lessive, les raccommodages, les nettoyages ?

— Mais laissez-moi donc vous dire d'où viennent ces panneaux ! Ils ont été inspirés par le Bureau fédéral pour la création des occasions de travail.

— N'ajoutez rien, j'ai compris... Alors la journaliste suisse, l'interrogante devenue l'interrogée, n'insista pas, émerveillée de ce que la renommée des bureaux fédéraux et particulièrement du bureau pour la création des occasions de travail se soit répandue jusqu'au royaume des Topinambous.

S. BONARD.

des connaissances qui leur permettraient d'atteindre le niveau professionnel des infirmières diplômées de la Croix-Rouge.

Ce qui précède semble être une solution heureuse du problème de la préparation des volontaires en regard de celle des professionnelles en cas d'urgence dans la guerre.

M. Fy.

Travail féminin et „double salaire“

(Suite de la 1^{re} page)

Dès lors que, dans son propre foyer, ses moyens de production lui étaient enlevés, la femme a dû donc travailler au dehors pour se procurer les objets et produits alimentaires qu'elle confectionnait elle-même jusqu'ici. L'encombrement du marché du travail n'est donc pas dû à la participation plus ou moins grande des femmes aux occasions de travail,

mais bien au fait que l'évolution de la production s'est transformée du tout au tout et s'est poursuivie sans tenir compte des besoins et possibilités de consommation des ouvriers, et surtout sans adapter les salaires des travailleurs aux bénéfices de l'industrie. Nous n'en voulons pour preuve que les salaires dérisoires accordés pendant cette guerre par les usines de munitions dont le rendement ne laisse certainement rien à désirer. Laisser croire, bien plus, faire accroire à la masse des sans travail présents et à venir qu'en remerciant les femmes, la question sera réglée permet donc seulement de se tirer d'affaire par une pirouette très peu réussie ! et s'imaginer, ce faisant, avoir dit son dernier mot aux faits économiques est illusoire, car, en déplaçant le sexe des chômeurs, la question à résoudre restera à peu de chose près la même.

Quant aux griefs tant ressassés articulés contre le travail de la femme mariée, M. Adam n'en omet aucun. Il n'est pas dans notre intention d'en rapporter ici sa réfutation complète : nous dirons surtout qu'il est obligé de constater que les griefs invoqués sont d'ordre purement subjectif. Preuve en

soit que l'opinion s'attaque de préférence au travail normalement rémunéré de la femme, mais non point à celui, combien plus dur et souvent anormal, de la modeste travailleuse. Preuve en soit aussi le fait que l'opinion qui n'a pas assez de mots pour flétrir un couple de travailleurs, n'a rien à reprocher à l'homme qui, épousant une riche héritière, continue son exploitation déjà florissante ; qu'elle n'a rien à objecter non plus au fils de parents fortunés qui travaille à son tour à plein rendement, ni encore à l'homme d'affaires ou à l'industriel qui, sans remuer le petit doigt, tire des revenus disproportionnés de toutes ses participations de capitaux dans les exploitations les plus diverses.

L'expérience a prouvé que, si l'on voulait prendre la peine, statistique en main, de calculer le nombre des chômeurs masculins et féminins célibataires que libérerait l'interdiction du travail de la femme mariée, on constaterait que le résultat n'a pas changé, car, d'une part, suivant la charge ou la fonction, il n'est point facile d'y repouvoier par un chômeur manquant souvent à la formation requise ; et d'autre part, la femme congédiée, étant obligée, de par la perte de son gain, de renoncer à l'aide d'employées, telles que femme de ménage, domestique, lessiveuse, couturière, etc., le chômage, loin de disparaître, se déplace seulement.

Le problème du chômage qui conduit à la lutte contre le double gain — c'est intentionnellement que nous ne disons pas le cumul, puisqu'il ne peut y avoir de cumul que sur une tête et non sur deux — est mal posé. La solution de ce problème réside bien plus dans l'étude des faits économiques et sociaux, propres à l'aboutissement d'une balance normale entre la production et les possibilités de consommation en général. Nous ne pouvons donc « en tant que femmes » qu'exprimer notre reconnaissance à l'auteur de cette nouvelle étude impartiale en un domaine où la passion et le sentimentalisme l'emportent généralement, et font ainsi table rase de la nécessité impérieuse pour la grande majorité des femmes de gagner leur vie.

E. KAMMACHIER, avocate.

Le Cours d'éducation civique pour jeunes filles

— « Le camp de Vaumarcus ? c'est tout droit, la première maison à gauche ». En fait, égarées sous une pluie qui fouettait, cinq minutes avant l'ouverture du cours, nous avons décidé de traverser les pieds nus les labours onctueux d'humidité, serrant sous nos manteaux le gros pain ou les sacs qui nous bombaient le torse. Et c'est avec des jambes boueuses et nos souliers à la main que nous sommes entrées sérieusement dans la « Maison Zwingli » ou une vingtaine de participantes se s'échaient devant la cheminée.

C'est Mme Vischer-Alioth qui, après avoir ré-

quisitionné les paquets mouillés de thé et de Maggi, ouvrit la séance en présentant Me Bolle. Rapidement reportées aux débuts de l'histoire suisse, nous avons découvert que le droit de vote était indissoluble du service militaire, l'épée des électeurs aux Landsgemeinde en est le symbole. Me Bolle fit remarquer combien on avait réclamé d'aide féminine pour notre armée ; puis il nous rappela l'évolution lente de l'esprit égalitaire et fédératif, et son aboutissement tardif, dans ce pays qui semble avoir toujours été la Confédération Suisse, modèle de démocratie. Après l'histoire suisse clairement résumée, ce bref cours d'instruction civique affermit pour toutes les notions de droits de référendum et d'initiative. Le conférencier affirma, pour terminer, que c'est au principe démocratique que notre pays doit sa stabilité politique, sa paix intérieure et sa liberté.

L'entretien qui suivit finit à une heure tardive, sans qu'il ait encore été question du rôle futur de la femme suisse.

Le dimanche commença par le culte de Mme Stroele. Puis Mme Virieux nous disséqua les trois vertus caractéristiques de la Suisse : la tolérance, la justice et la charité, sans cacher qu'elles n'y étaient pas intégralement mises en pratique. Si les étrangers croient voir chez nous le rapprochement des religions, des classes et des langues, la rareté relative de la misère et une sympathie traditionnelle envers les proscrits, nous devons avouer une tendance à l'antisémitisme, des plaintes de la classe paysanne et ouvrière, l'exigence envers nos protégés qui devraient avoir toutes les qualités. Il faut encore remarquer que notre plan Zipfel s'inspire d'idées anglaises. « Grâce à la tolérance nous avons fait vivre des races différentes ensemble, grâce à la justice nous avons permis l'alliance des classes sociales, grâce à la charité nous avons pu aider. Ce que la Suisse a pu faire, pourquoi le monde ne le pourrait-il pas ? »

Ce n'est que l'après-midi que nous avons abordé le sujet féminisme, en répondant au questionnaire qui avait été envoyé à toutes les participantes. L'opposition fut si faible que Mme Vischer-Alioth elle-même dut la simuler pour y répondre. Pas d'adversaires ? miracle ! Si la conviction n'était pas encore solide au départ, il est certain que des réflexions sérieuses suivront.

J. HEIMO et A. DOTTERNS.

Correspondance

L'égalité des sexes devant les caisses de retraite.

Chère Mademoiselle,

Mme J. Gueybaud émet dans votre dernier numéro le vœu que les caisses de retraite paient aux femmes les mêmes retraites qu'aux hommes, sans tenir compte de leur plus forte longévité. Elle a parfaitement raison, mais se trompe en ajoutant que toutes les caisses de

Les fleurs ont leur langage

Les plus belles
Les plus fraîches

se trouvent chez Hirt

4, rue de la Fontaine tel. 5.01.60
GENÈVE



A La Halle aux Chaussures
Maison fondée en 1870
M^{me} V. J. MENZONE
Solidité - Éléance
5 %/o escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

Papiers Peints
DUMONT
19 B^e HELVÉTIQUE

Le roman débute par un suicide, mais l'acte de désespoir est entravé par un sauveur. Comment, peu à peu, celui-ci, épris de la jeune rescapée, arrive à lui faire partager son existence — elle n'a plus aucune force de résistance — comment, après l'avoir quitté parce qu'elle ne l'aime pas, elle ébauche tristement une seconde aventure, malheureuse au fond, car elle ne pense qu'à l'absent, en Allemagne ; et comment elle est sauvée par une noble femme qui l'entoure d'affection et l'incorpore dans l'Association, dont Madeleine, après sa double tentative d'oubli, devient un des membres les plus zélés — voilà en quelques traits la trame de ce petit livre émouvant, qui n'est pas du tout une œuvre littéraire, et qui d'ailleurs n'a pas la prétention de l'être, mais avec lequel on pénètre dans un monde inconnu, pris sur le vif, triste par les douleurs qu'il révèle et, d'autre part, beau d'une beauté morale.

Sylvain Roche n'a caché aucune des difficultés, aucun des soucis et des chagrins et des traitements injustes de celles qu'il dépeint, mais il leur montre, à ces pauvres épouses sans époux, comment vivre sans désespérer.

M.-L. P.

C. G. Jung, *L'Homme à la découverte de son âme*. (Trad. Cahen-Salabelle). Édition Mont-Blanc, Genève.

(Réflexions féministes à propos d'un livre en vogue).
N'allez pas vous imaginer qu'en feuilletant *L'Homme à la Découverte de son âme* vous y trouverez une déclaration de foi féministe, tombée de la plume du Dr. Jung. De tels problèmes n'y sont pas effleurés. L'ignore quelles sont sur

ce point, les opinions « conscientes » du professeur, mais je crois discerner qu'il travaille « inconsciemment ! » (cela va de soi) à défendre les thèses les plus chères de notre Mouvement.

Deux mots d'abord sur les buts de cette publication si attachante. M. Cahen-Salabelle désirait, depuis longtemps, faire connaître au public français, trop indifférent à son avis, les recherches poursuivies par C. G. Jung, le célèbre psychanalyste. A cet effet, il a traduit et réuni en un volume un certain nombre d'articles et de conférences du maître de Zurich, qui mettent en lumière les principaux aspects de son œuvre. D'autres publications suivront qui compléteront l'édifice dont les bases viennent d'être posées en français. Nous nous en réjouissons, car ce premier volume aiguise l'appétit du lecteur et l'on conçoit bien qu'en une matière si vaste et si neuve, son appétit ne puisse être satisfait, même pas par 400 pages de texte. En ce qui me concerne, bien des lacunes demandent à être comblées et bien des obscurités demandent à être dissipées. Mais, patience ! il ne s'agit, pour le moment, que d'exposer les principales hypothèses du savant et nous sommes très reconnaissante au traducteur du travail, considérable et délicat à la fois, qu'il a bien voulu accomplir pour nous. Autant qu'en peut juger une lectrice ignorante en psychanalyse, si les hypothèses du Dr. Jung se vérifiaient, elles étayeraient singulièrement les revendications féministes. Il apparaît, en effet, que l'homme moderne et civilisé est souvent névrosé ou psychiquement malade, parce qu'il a trop développé le côté cérébral de sa nature aux dépens de son être primitif et instinc-

tif qui ne saurait être ignoré ; il n'a pas su opérer une heureuse synthèse entre ces deux puissances également indispensables à son équilibre vital.

Si nous transposons cette constatation du plan particulier au plan collectif (et le Dr. Jung, dans son *Épilogue*, semble nous y autoriser) n'est-il pas possible de suggérer que, dans nos organisations politiques et sociales, le cérébral a, lui aussi, tout occupé à son profit et a réduit au silence le sens impulsif et intuitif ? Ceci serait alors la cause du déséquilibre permanent, politique et social, dans lequel nous vivons.

Or, dans l'humanité, quelle est, dites-moi, la moitié la moins cérébrale ? la plus instinctive et impulsive ? la mieux inspirée par l'intuition ? ... Et cette moitié, que vous reconnaissez sans peine, n'a-t-elle pas été tenue à l'écart de toutes les organisations politiques et sociales ? Ne lui a-t-on pas refusé toute collaboration effective à la vie publique, justement à cause de ces défauts (impulsivité, etc.) qui d'après le Dr. Jung sont des qualités indispensables ?

Nous avons toujours été convaincue que le refus d'admettre les femmes à participer à la chose publique était une des causes essentielles des désordres dont nous souffrons. Il sera piquant de voir, par la suite, si la psychanalyse réussit à démontrer scientifiquement que nous avons raison.

A. W.-G.

R. VAUCHER et J. LIGNY : *Le Colosse russe. Staline, émile de Pierre le Grand*. 1 vol. 4 fr. 75. (Ed. La Baconnière, Neuchâtel).

Quelle est la puissance économique et politique du colosse russe ? Comment s'est-il préparé à la guerre ? Comment a-t-il remporté tant de victo-

res sur un adversaire fort et résolu ? Voilà ce que s'efforcent de nous faire saisir les auteurs, dont l'un, nous dit-il, visita l'U.R.S.S. au début de l'expérience communiste.

Le lecteur n'est pas accablé par de longues considérations théoriques ; en quelques chapitres clairs et directs, on le met en présence des faits et des chiffres. Nous voyons le colosse d'abord empétré et malhabile, gêné par sa propre masse, redresser peu à peu sa haute taille, prendre force et vigueur ; ses gestes de plus en plus précis assèment bientôt des coups terrifiants. Aujourd'hui son ombre géante se projette sur l'Europe. Son bras levé s'abattrait-il sur elle ? Quel est le but final de sa marche à l'Ouest ? C'est le secret de l'avenir qui repose encore sur les genoux des dieux, mais l'ouvrage de MM. Vaucher et Ligny nous permet d'entrevoir quelques possibilités.

A. W. G.

Dr. W. JADASSYHN et Dr. M. STELLMACHER : *Au secours !* Traduction française de la 2^{me} édition par le Dr. H. Perret. Avec 111 dessins de Kathrin Sellenbach. Rascher, éditeur, Zurich, 1944.

Le sous-titre de cette brochure cartonnée, sur papier ferme, bien présentée de toutes façons, la place nettement dans la catégorie de « Ce que tout le monde, aujourd'hui, doit savoir ». Les auteurs, en effet, disent bien dans leur préambule ce qu'ils ont pu constater au cours de l'instruction donnée aux troupes de la D. A. : qu'il manquait un enseignement écrit sous une forme simple, mais précise, de ce que tout homme et toute femme devraient savoir en matière de premiers secours. Ce but semble atteint, car la brochure remplit parfaitement les conditions voulues.

M.-L. P.